



Le 4 juin 2020, lettre ouverte de l'AQDR Rosemont.

La complexité du système : une des causes de la vulnérabilité des aînés

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR Rosemont) croit que le système dans lequel doivent naviguer les aînés est d'une grande complexité. La création d'une structure chapeautant l'ensemble des services leur étant destinés comme une Direction de la Protection des Aînés (proposée aujourd'hui par l'institut de recherche et d'informations socioéconomique -IRIS-), donnerait une certaine cohérence et efficacité dans le panier de services et de recours disponibles.

Comme société, nous visons l'autonomie des personnes. Lorsque chaque recours concernant le logement, les services de professionnels, les soins à domicile ou les fraudes devient un périple rempli d'obstacles, nous contribuons à augmenter la vulnérabilité des gens.

Lorsqu'une personne de 82 ans passe 5 ans à attendre une décision de la cour des petites créances pour un litige avec un professionnel; lorsqu'un aîné attend 2 ans pour une décision de la Régie du logement ou qu'une femme est évincée à 97 ans en moins 3 semaines après être restée plus de 50 ans à son adresse, on peut comprendre que le système place nos aînés en situation de vulnérabilité! Ils n'en sont pas moins responsables, autonomes et adultes.

La vulnérabilité s'installe lorsqu'il y a manque de soutien, d'informations et d'accompagnement des personnes. Il y a vulnérabilité quand l'autonomie, la dignité ou l'intégrité sont menacées. Il y

a vulnérabilité quand les préjugés, l'âgisme et la maltraitance organisationnelle teintent les perceptions et les rapports quand il est question d'aînés.

Ce n'est pas infantiliser des usagers que de créer un guichet unique qui permette à tous les retraités, aînés autonomes et moins autonomes de faire valoir leurs droits de façon sécuritaire, diligente et respectueuse. Au contraire, plus les informations sont accessibles, simples et adaptées plus nous encourageons l'autonomie et le pouvoir d'agir des aînés sur leurs conditions de vie. La Direction de la Protection des Aînés (DPA) qu'a recommandée l'IRIS soulève possiblement de nombreuses questions et même de la confusion. Mais soyons clair, le système, tel qu'il est conçu, s'approche davantage des « 12 travaux d'Astérix ».

C'est maintenant qu'il nous faut être le plus solidaire possible pour les aînés. La conjoncture nous oblige à trouver des solutions. L'AQDR Rosemont est consciente de la diversité des opinions concernant une DPA et c'est tant mieux! Ce que nous souhaitons c'est la poursuite des débats pour arriver rapidement à des solutions adaptées à la réalité et aux besoins des aînés, qu'ils soient ou non vulnérables. Nous vous invitons d'ailleurs à consulter le site aines.solutions pour mieux comprendre les réalités liées à ces enjeux .

L'occasion est propice pour apporter de la cohérence et de la bienveillance dans les services aux aînés. Nous croyons qu'une structure telle qu'une DPA (qui pourrait être renommée) favoriserait l'autonomie des personnes âgées en les informant précisément sur les services et recours auxquels elles ont droit à travers un accompagnement adapté. Donner aux aînés une emprise sur leur vie et les moyens de faire valoir leurs droits ce n'est pas de l'âgisme, c'est le devoir de toute société.

Floriane Abguéguen, coordonatrice, pour l'AQDR Rosemont

514-583-2741

coordination@aqdrrosemont.org

www.ainés.solutions

Facebook : AQDR section Rosemont (page officielle)

